



le fortunéen

MAGAZINE MUNICIPAL

Saint Fortunat
SUR EYREUX

N° 12
JUN
23

Aménagement centre-bourg
programmé fin 2024

- 3 ÉDITO
- 4 ANIMATIONS 1^{er} SEMESTRE
- 6 PENSEZ VILLAGE !
- 11 VIE MUNICIPALE
- 15 BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE
- 16 CCAS
- 17 SI CIMETIÈRE DES MOINERIES
- 18 VIE SCOLAIRE
- 20 VIE ASSOCIATIVE
- 21 VIE ÉCONOMIQUE
- 22 FENÊTRE SUR...
- 24 ADMINISTRATION
- 27 ÉTAT-CIVIL
- 28 LES ENTREPRISES PRÈS DE CHEZ VOUS
- 30 HORAIRES ET INFOS PRATIQUES
- 31 AGENDA NAVETTE DU MARCHÉ



Place de l'Église et rue Rampon



Chères Fortunéennes,
chers Fortunéens,

L'augmentation des charges de la commune liée à la hausse des prix de l'énergie, des matériaux et des services nous oblige à nous adapter et à faire des arbitrages.

Nous ne connaissons pas tous les effets que la crise d'aujourd'hui engendrera et, malgré tout, nous devons nous engager.

La santé financière de notre commune est bonne et saine. Nous n'avons pas eu recours à l'emprunt en 2022 et pour 2023 nous n'avons pas souhaité augmenter les taxes communales malgré une baisse considérable de la dotation de l'État.

Au-delà des chiffres, ce sont les projets qui comptent, ceux qui sont déjà engagés, ceux qui commencent et ceux que nous prévoyons.

Les travaux de la mise en place de la vidéoprotection ont débuté. La réfection de la rue du Jardin a été actée et la toiture du temple remplacée.

Les études ont également commencé pour l'opération sur la revalorisation du centre-bourg et en particulier la place de l'Église et la rue Rampon, le carrefour La Croix avec la traversée du village, ainsi que la sécurisation et le stationnement quartier Rochaty.

Le soutien financier de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche et de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche est indispensable pour que ces projets se concrétisent.

Au 1^{er} septembre 2023, notre école va devenir communale et va poursuivre sa mission d'instruction et d'éducation de nos plus jeunes avec le souhait des élus de maintenir les effectifs en place. Les dissolutions du Regroupement Pédagogique Intercommunal et du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Écoles du Riouvel sont actées et seront effectives au 31 août 2023.

Cet été, vous n'échapperez pas à un programme événementiel riche avec une nouveauté, le Festival du Pigeonnier à l'aire de La Plaine qui se veut explosif !

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bon séjour aux touristes qui viendront nous rendre visite !

Bien fidèlement,

Le Maire
Christian Féroussier

Les animations du 1^{er} semestre 2023



Soirée des bénévoles

LA SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

Vendredi 3 mars, l'équipe municipale avait convié les bénévoles du Comité d'Animation Fortunéen, les membres du CCAS, de la Bibliothèque, du Conseil Municipal des Enfants et les employés communaux à une soirée en leur honneur, autour d'un repas convivial au restaurant « Le Bistrot ».

Au total, ce sont près de 70 personnes qui aident à l'organisation des manifestations et créent du lien social entre les habitants.

La municipalité les remercie à nouveau pour leur participation active à la vie de la commune, et de manière générale, pour leur contribution au bon vivre ensemble dans le village.

Les élus étaient ravis d'avoir partagé ce moment chaleureux en leur compagnie, et ont particulièrement apprécié cette dynamique qui ne s'essouffle pas, et qui promet une saison bien animée.

CARNAVAL

Samedi 25 mars, petits et grands étaient nombreux à venir au Carnaval du Riouvel pour fêter l'arrivée des beaux jours.

Après avoir peaufiner leur maquillage grâce aux membres du Sou des Écoles, princesses, cowboys, pirates et licornes se mettaient en route, armés de vieilles casseroles, cuillères en bois, et même pistolets à eau, pour défiler dans les rues de la commune, derrière le char, au son d'une musique rythmée.

À l'arrivée au City Park, après les drôles de chorégraphies et les lancés de confettis, la joyeuse troupe a mis le feu à la fameuse « Carmentrine », et tous les malheurs sont alors partis en fumée !

Tous ont enfin pu festoyer à l'arrivée du printemps, autour de la buvette et du goûter offerts par la municipalité.



Carnaval



Carnaval

CHASSE AUX ŒUFS

Grâce au doux soleil printanier, les petits lapins et leurs parents étaient nombreux au rendez-vous du samedi 8 avril pour venir chercher les galets décorés à l'aire de La Plaine.

Les élus Laurent Chautard, Alice Bourry, Sophie Sauvan-Magnet et le maire Christian Féroussier, ont particulièrement apprécié ce moment de partage où ils ont pu offrir aux enfants les chocolats et boissons tant désirés, en échange des fameuses pierres colorées !



Chasse aux œufs

LA CARACOLE

De la nouvelle boucle famille au parcours expert, ils étaient près de 300 randonneurs, dimanche 14 mai, à avoir emprunté un des quatre parcours de la Caracole, proposée dans le cadre du Printemps de la Randonnée et coordonnée par l'Office de Tourisme Ardèche Hautes Vallées.

Les sourires, la bonne humeur et même le soleil étaient au rendez-vous malgré une météo pessimiste au départ.

Les ravitaillements de produits locaux et l'assiette du terroir de l'arrivée, servis en musique par les bénévoles, ont été très appréciés par les randonneurs !



Randonnée « La Caracole »

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 17 juin, le groupe Trio Trinita a mis une ambiance qui n'a pas laissé le public indifférent.

Du grand rock international au chansons de l'été, en passant par les grands classiques de la variété française, ces trois musiciens, complets et éclectiques, ont su faire chanter et danser toutes les générations au City Park.

Une fête de la musique pleine d'émotions !



Fête de la Musique

Entretien avec le maire du village

ENTRETIEN À MI-MANDAT AVEC LE MAIRE CHRISTIAN FÉROUSSIER

> **M. le maire, pouvez-vous faire un point à mi-mandat ?**

En 2020, une nouvelle école et une nouvelle cantine ont été créées ainsi qu'un parking au centre-bourg en face du restaurant « Le Touristique » et la sécurisation piétons sur le pont enjambant l'Eyrieux. Une maison d'habitation a également été restaurée.

En 2021, ce fut le tour de la réhabilitation de la mairie, transformée en maison des services publics qui accueille l'agence postale communale, le service administratif de la mairie et la nouvelle bibliothèque, sans oublier la rénovation d'un appartement au-dessus de celle-ci.

En 2022, la mise en place d'une horloge, la création du parc paysager et la réfection de la chaussée sont venues clore les deux années de travaux sur le secteur du Mas.

Des travaux de voirie ont été engagés : il s'agit d'une volonté de la municipalité d'optimiser la sécurité des habitants dans leur déplacement et palier progressivement aux points noirs du réseau routier de la commune, mais aussi d'améliorer leur cadre de vie avec des espaces de stationnements repensés. Il reste, je vous le concède, beaucoup à faire. Tout se concrétisera progressivement en fonction de nos capacités financières.

La commune va mettre en place la vidéoprotection pour conforter notre sécurité et lutter contre les incivilités et méfaits dans le village. L'installation des caméras est en cours de réalisation et celles-ci devraient être opérationnelles d'ici l'été.

Côté Conseil Municipal des Enfants, nous avons souhaité le faire évoluer et l'avons transformé en Conseil Municipal des Jeunes. Cinq enfants

sont venus compléter l'équipe. Dorénavant 11 jeunes motivés vont entreprendre des actions sur la commune. D'ailleurs, depuis mars, un jardin partagé participatif a ouvert ses portes au niveau des Aymards, projet qui leur tenait à cœur.

L'action du CCAS est également bien présente sur la commune avec le soutien aux personnes en difficulté, des après-midi animés et des manifestations tout au long de l'année.

Le cimetière, par le biais du Syndicat Intercommunal des Moïneries, a permis de créer un colombarium couplé d'une stèle et de reprendre des concessions qui étaient abandonnées depuis de nombreuses années.

> **Ya-t-il d'autres projets ?**

Les perspectives à moyen terme ont été fléchées puisque nous allons lancer l'étude sur l'aménagement du centre-bourg, avec comme objectif la réfection de la place de l'Église et de la rue Rampon. Une réflexion globale est menée sur le croisement de La Croix et de la rue du Général Moulin avec la mise en place d'une aire de stationnement et la continuité de la sécurisation des piétons jusqu'au Pont de l'Eyrieux menant sur la Dolce Via. La création d'une placette sur l'ancien tènement Villon à proximité des restaurants est également envisagée.

Dans le prolongement de ce fléchage, nous relançons l'étude sur la traversée du village.

Nous avons aussi travaillé sur la baisse de l'intensité lumineuse de l'éclairage public de 23 h à 6 h, sans pour autant aller jusqu'à son extinction.

> **Et pour la voirie ou le patrimoine ?**

La voirie ne sera pas oubliée avec la réfection de la rue du Jardin et la rue du Mas, selon l'étude faite dans le cadre de l'accompagnement du Département pour cette année.



Christian Féroussier

Quant au patrimoine, la toiture du temple a été refaite dans sa totalité.

> **La santé fait-elle partie de vos préoccupations ?**

Oui, les municipalités de Saint-Fortunat et des Ollières-sur-Eyrieux ont engagé une réflexion, avec l'appui du Docteur Rigot et d'autres professionnels de santé, sur la mise en place d'une maison de santé pluriprofessionnelle multi-sites. Il est urgent et vital d'agir dans ce domaine et de proposer une offre de soins plus confortable sur le secteur en commençant par l'installation d'un deuxième médecin généraliste.

> **Qu'en est-il du PLU ?**

La révision du Plan Local d'Urbanisme a commencé le 14 mars. Nous avons rassemblé différents éléments pour avancer dans le développement de notre village, malgré les contraintes environnementales imposées par l'État.

La réunion avec les personnes publiques associées au PLU a eu lieu fin mai : nous avons pu discuter sur le souhait des élus, sur les perspectives et les objectifs que nous nous sommes fixés.

> Vous possédez une vision à long terme du village...

Vous savez, si vous souhaitez développer le village, il faut être visionnaire et être un bâtisseur. L'équipe municipale a cette volonté et cela nous permet de transformer le village et lui donner un véritable élan.

> Et du côté des finances ?

La santé financière de la commune est bonne et saine grâce à l'implication de Philippe Debouchaud, mon adjoint aux finances.

> Quid des impôts ?

Malgré la diminution de la dotation de l'État de 67 000 € en 2 ans, nous n'avons pas souhaité augmenter les taxes communales.

> Le dialogue avec les Fortunéens est-il important pour vous ?

Tous les deux ans, des réunions de quartiers sont organisées ; cette année, elles sont programmées pour le quatrième trimestre 2023. Nous ferons le point sur les réalisations, les projets en cours, ceux à venir.

Ces rencontres permettront d'expliquer, d'amender et tout simplement de faire du lien avec la population locale pour faire en sorte de répondre au mieux aux attentes de chacun.

> J'en conclus que vous aimez communiquer.

Vous savez, je suis un homme de dialogue et de communication. On ne peut pas être d'accord sur tout mais l'essentiel est de trouver des temps d'échanges, de concertation afin d'obtenir les meilleurs compromis possibles dans l'intérêt de tous. Le maire et son équipe se doivent d'être au service des habitants.

Outre le site Internet de la commune, nous fonctionnons avec les réseaux sociaux Facebook et Instagram. Deux fois par an, nous sortons un magazine municipal. Une nouveauté : l'installation d'un panneau lumineux pour l'affichage municipal qui sera implanté au niveau de la place Cassin.

> Le village organise-t-il toujours des événements ?

Coté événementiel, l'assemblée municipale a pu, en 2022, proposer des activités variées et des temps de rencontres et d'échanges réguliers : la Fête de la Musique, la randonnée nocturne, le repas d'été, le bal itinérant, les Kiosques à Musique décentralisés, les Musicales, les cinémas en plein air, le marché nocturne, les chasses au trésor, sans oublier la Fête du Village et sa descente de caisses à savon, la Fête de la Châtaigne, le casse-croûte campagnard et la Fête de Noël.

Tous ces événements restent la meilleure façon de créer du lien social et de contribuer à un bien vivre ensemble ; l'année 2023 en sera également riche, soyez-en persuadés.

> Avez-vous un message à faire passer à vos administrés ?

Je souhaite, avec mon équipe, continuer d'avancer pour favoriser le bien-vivre ensemble et pour protéger leur tranquillité afin d'assurer un cadre de vie agréable dans notre village.



Les travaux sur la commune

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Voirie à Pontpierre

Vous avez pu remarquer que des travaux ont eu lieu entre la route départementale 120 et la voie communale desservant le hameau de Pontpierre.

Ces travaux vont servir à la sécurisation à l'intersection de ces deux routes ; l'ancien hangar a été démolit et un mur de soutènement a été créé permettant de conforter la route.

Cet aménagement rentre dans le plan de programmation pluriannuel d'entretien et de sécurisation de la voirie communale établi par le Département à la demande des élus.



Pontpierre avant



Pontpierre après

Une aide a été obtenue dans le cadre des amendes de police pour la sécurisation routière gérées par le Département de l'Ardèche.

Toiture du temple



Le temple

Début juin, la toiture du temple a fait peau neuve. Vieillissante, elle était devenue poreuse et des infiltrations d'eau se répandaient dans les combles.

L'entreprise Dumousseau et Fils, basée à Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, a été retenue pour changer la totalité des tuiles, tuiles de type Côte de nuits PV, imposées par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ardèche.

Par le biais de la DETR, La commune a bénéficié de l'aide de l'État pour la réalisation de ces travaux.

LES TRAVAUX EN COURS

La vidéoprotection

Lors des dernières réunions de quartiers et devant les incivilités rencontrées ces dernières années, le maire avait présenté le projet de la mise en place de la vidéoprotection.

Grâce à l'aide de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la vidéoprotection est en cours de réalisation.

Avec l'appui de M. Thinard, d'Activ Ingénierie, l'entreprise SPIE a été retenue.

Fin mai, les travaux ont commencé par le génie civil, ensuite viendra le tour de la pose de caméras.

C'est ainsi que plusieurs caméras sur différents sites vont être installées d'ici l'été.

LES TRAVAUX À VENIR

Panneau lumineux

Le maire Christian Féroussier et Alice Bourry, adjointe déléguée à la communication, ont concrétisé leur projet avec l'approbation des élus.

Un panneau lumineux pour l'affichage municipal va être installé au niveau de la Place Cassin. Il sera utilisé pour diffuser des informations municipales diverses, administratives, événementielles et d'alerte.

Éclairage public

Dans le cadre du Schéma Directeur de l'Éclairage Public présenté par le SDE 07, des travaux vont débuter fin juin. Le remplacement des ampoules par des led permettra de bénéficier de la diminution de l'intensité lumineuse. Une baisse de 80 % a été demandée, car les élus ne souhaitent pas couper l'éclairage public dans sa totalité.

Rue du Jardin

Cette route commence au niveau du terrain de boules et ressort sur la route départementale 120.

La partie qui se trouve au croisement de l'impasse des Libellules jusqu'à la route départementale est fortement endommagée : le mur de soutènement très abîmé menace de s'écrouler.

Les travaux porteront sur la création d'un mur en enrochement qui permettra d'élargir la route ; la chaussée aura un revêtement en bicouche.

Voiries Quartier La Biousse et Quartier Seguin

Les élus ont fait un état des lieux sur ces deux voiries. Le tronçon qui est endommagé sur la route de la Biousse menant à Prat sera réparé avec un revêtement en bicouche. Il en sera de même pour une partie de la route de Seguin.

Route du Mas

Cette route, endommagée par les nouvelles constructions au lotissement Clovis et par les travaux de la mairie, va faire peau neuve.

En effet, il est prévu de la reprendre en enrobé avec la création de bordures dites « de voirie ». Cela permettra de clore les trois dernières années de travaux sur ce secteur.



Route de la Biousse



Route de Seguin



Rue du Jardin



Route du Mas

Aménagement du centre bourg



Christian Féroussier, maire du village, et ses élus œuvrent pour améliorer le centre-bourg.

L'étude sur la montée de la rue Rampon et la refonte de la place de l'Église a bien avancé et l'assemblée municipale souhaite mettre en

synergie la traversée du village, créer deux aires de stationnement quartier Rochaty et une place qui permettra aux Fortunéens de se rassembler.

Nous avons demandé au SDEA, avec l'appui du Département, de nous aider, par le biais d'un contrat

d'assistance et de maîtrise d'œuvre, sur l'aménagement de la traversée de la route départementale 120 et le stationnement aux abords ainsi que sur l'étude des stationnements quartier Rochaty et aux abords de la RD 265.

Ces avant-projets sommaires seront dans un premier temps présentés à toute l'équipe municipale et, dans un deuxième temps, à la population fortunéenne en fin d'année ou en début d'année prochaine suivant l'avancée des différents projets.

La révision du Plan Local d'Urbanisme

Depuis mars, les élus, autour de Christophe Thomas en charge de l'urbanisme et du développement, travaillent sur la révision du PLU avec l'appui d'Audrey Santos, urbaniste au Cabinet Beaur. Après différentes réunions et la rencontre avec les services associés (État, Région, Département, Chambres d'Agriculture, de Commerce, des Métiers...), une analyse des potentiels et des extensions envisagées conformément à leur demande sera donnée et pourra permettre d'avancer.

Une réunion publique sera organisée lundi 11 septembre 2023 pour expliquer les enjeux et les directives gouvernementales que la commune doit suivre pour mener la révision à son terme.



Conseil municipal : principales délibérations depuis janvier



Présentation du budget par Ph. Debouchaud

FINANCES

Une subvention de 100 € a été allouée à l'association sportive du collège de l'Eyrieux, au foyer socio-éducatif du collège de l'Eyrieux et à l'association Eyrieux chats libres.

Les élus ont retravaillé sur les modalités financières et organisationnelles de la location de la salle polyvalente des Aymards devant les incivilités rencontrées en 2022. Devant de nombreuses demandes, la salle peut à nouveau être louée le week-end avec des conditions particulières.

DÉVELOPPEMENT

L'entreprise retenue pour la mise en place de la vidéoprotection est la Société SPIE basée à Montélimar. 13 caméras seront installées sur 8 sites.

Une convention avec le SDEA pour une mission d'assistance technique aux collectivités dans le domaine de la voirie a été actée.

Les élus ont validé la mise en place d'un panneau lumineux pour l'affichage municipal.

AFFAIRES SCOLAIRES

D'un commun accord entre les deux communes, Dunière et Saint-Fortunat, la dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Écoles du Riouvel a été validée en prenant en compte la répartition de l'actif, la répartition de l'affectation de résultat, la répartition de la trésorerie et la reprise du personnel.

En ce qui concerne le personnel, trois emplois ont été créés : un emploi d'ATSEM principal de première classe, un emploi à temps non complet et un contrat aidé pour accompagner les enfants à l'école, à la cantine et pour effectuer l'entretien des locaux.

DIVERS

L'assemblée municipale a donné délégation au maire pour demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale.

Le conseil municipal a validé la création d'un jardin partagé participatif proposé par le Conseil Municipal des Enfants qui avait à cœur de réaliser ce projet.

PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES

à la salle des Aymards à 18 h 30

- > PLU : **lundi 11 septembre.**
- > Réunions de quartiers « centre-bourg » : **mardi 17 octobre et mercredi 18 octobre.**
- > Réunions de quartiers « rive droite » : **mardi 24 octobre.**
- > Réunions de quartiers « rive gauche » : **mercredi 25 octobre.**

PARLONS BUDGET

Ce premier semestre est orienté également sur les finances de la commune puisque le compte administratif 2022, le compte de gestion 2022, la reprise anticipée des résultats, l'affectation des résultats et le budget primitif 2023 ont été adoptés à l'unanimité.

Malgré la baisse des dotations de l'État à hauteur de 67 000 € en 2 ans, les élus n'ont pas souhaité augmenter les taxes communales et ont donc maintenu les taux : 32,21 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 68,23 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 10,40 % pour la taxe d'habitation.

REPÈRES FINANCIERS

Budget général 2022 (fonctionnement et investissement)

Dépenses cumulées : 1 928 468 €

Recettes cumulées : 2 364 071 €

Soit un excédent de : 435 603 €

Budget général 2023

Fonctionnement : 825 756 €

Investissement : 2 270 575 €

Des vœux de prospérité pour la commune et la population

Samedi 14 janvier, à la salle polyvalente des Aymards, ont eu lieu les traditionnels vœux de la municipalité.

Les Fortunéens bien sûr, mais aussi les partenaires sociaux et économiques de la commune, ainsi que les représentants des communes voisines étaient près de deux cents à avoir répondu présent à l'invitation du maire et de son conseil municipal.

En adressant ses meilleurs vœux à l'assemblée, Christian Féroussier a souhaité rendre hommage à l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour la prospérité de la commune. De la brigade de gendarmerie aux agents du SDIS, en passant par l'équipe éducative, les membres du conseil municipal et du CCAS, sans oublier les bénévoles des associations, les commerçants et les artisans, c'est le sens de l'engagement, participant largement au bien vivre ensemble, qui a avant tout été mis en valeur dans le discours du maire.

Il a rappelé les difficultés rencontrées ces trois dernières années, frappées par la crise sanitaire, la guerre en Ukraine, la crise énergétique. Malgré tout, le maire et son conseil municipal ont continué à écrire l'avenir pour améliorer le cadre de vie des Fortunéens et proposer une politique événementielle favorisant l'échange et la rencontre sur le village.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion pour le Conseil Municipal des Enfants, de remettre les prix aux 5 lauréats de leur concours des plus belles maisons illuminées. Pour sa déco écolo, sa déco harmonieuse, son souci du détail, sa diversité d'illuminations, ou juste parce qu'il a créé le coup de cœur, chaque vainqueur de sa catégorie s'est vu remettre un panier garni par les jeunes qui les ont chaleureusement remerciés pour leur contribution à la féerie de Noël.

Dans un second temps, Olivier Amrane, président du Département, Hervé Saulignac, député de l'Ardèche, Isabelle Massebeuf, conseillère régionale, et François Arsac, président de la CAPCA, ont tour à tour pris la parole pour réaffirmer leur soutien quotidien auprès des maires et de leurs administrés, soulignant aussi leur plaisir d'observer à Saint-Fortunat un bel exemple de concrétisation des projets sur le terrain. Tous soulignaient l'importance des actions de l'équipe municipale, au niveau local, dans l'amélioration du cadre de vie des habitants. Le maire, n'a pas manqué de les remercier pour leur soutien financier.

Sur ces perspectives bienveillantes, et après avoir profité d'un diaporama interactif retraçant les temps forts de l'année écoulée, les Fortunéens ont été invités à partager la galette du nouvel an, confectionnée par le Fournil de la Vallée et unanimement appréciée !



Accueil des nouveaux habitants

Samedi 25 février, le maire Christian Féroussier et son équipe municipale avaient convié les nouveaux habitants, autour d'un pot de l'amitié.

Pour les élus, cette réception était l'occasion de faire connaissance et de présenter la commune, avec ses services, ses commerces ou encore ses atouts touristiques.

De la commission développement à l'équipe d'animation en passant par l'urbanisme, chacun a décrit son

domaine de compétence et a ainsi pu répondre aux questions posées.

Les habitants ont ensuite eu l'occasion de se présenter tout en expliquant pourquoi ils ont souhaité s'installer à Saint-Fortunat. La notion de «village où il fait bon vivre» est souvent ressortie, couplée avec la proximité de la vallée du Rhône, sans oublier le dynamisme de la commune, ses animations et ses services.

Les élus ont rappelé leur engagement dans le sens de l'intérêt général, et ont insisté sur leur volonté d'instaurer une relation de proximité entre les habitants et la municipalité : des échanges directs, personnels et conviviaux, qui sont une vraie valeur ajoutée à la vie de village.



Commémoration du 8 mai

Cette année, la commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée devant le monument aux morts de Dunière-sur-Eyrieux en présence de Gérard Brosse, maire de Dunière et Christian Féroussier, maire de Saint-Fortunat, des élus des deux communes et les membres de l'Union Française des Anciens Combattants.

Les jeunes Sapeurs-Pompiers et la batterie-fanfare de La Voulte-sur-Rhône sont venus participer à cette rencontre en mémoire des soldats morts pour la France.

Un pot de l'amitié est venu clore cette cérémonie



Commémoration à Dunière

Conseil Municipal des Jeunes

LE CME TRANSFORMÉ EN CMJ

Mardi 4 avril la commission Enfance-Jeunesse avait organisé, avec les jeunes élus en place, les nouvelles élections du Conseil Municipal des Enfants qui devient Conseil Municipal des Jeunes.

En effet, tout Fortunéen du CM2 à la Cinquième pouvait présenter sa candidature.

Dès 14 h, les élèves du cycle 3 sont venus voter pour celui qui devra les représenter au CMJ. Candidatures, bulletins, isolements, urne, Marianne, scrutateurs, tout était prévu pour que les jeunes se familiarisent à l'exercice démocratique dans un véritable bureau de vote.

À l'issue du dépouillement, ce sont sept nouveaux jeunes qui ont été élus : Elise, Nathaël, Cloé, Lohan, Jade, Maylie, et Tilio vont ainsi pouvoir rejoindre le CMJ qui se compose désormais de 13 membres pour représenter les plus jeunes et proposer des projets pour la commune.

Eugénie, Liam, Lily-Rose, Tristan, Margotte et Oralia, les six membres déjà en place, ont suivi ces élections de près, et certains d'entre eux sont venus en mairie dès leur sortie du collège afin de découvrir avec enthousiasme les nouveaux élus et leurs nouvelles idées.

PREMIÈRE RÉUNION DU NOUVEAU CMJ

Lundi 15 mai, onze élus du CMJ se sont réunis autour de Carine Aymard, pour leur première réunion.

Avec l'appui de Sylvain Caël, animateur jeunesse de la CAPCA, les jeunes conseillers ont participé à un quizz dans le but d'approfondir leurs connaissances sur le rôle de la mairie, du maire et du conseil municipal. Plus précisément, les jeunes découvraient leurs responsabilités, leurs droits



et devoirs, mais aussi comment ils peuvent agir en tant que représentants des jeunes de la commune.

La deuxième partie de cette rencontre avait pour objet de recenser les nouvelles idées, les nouveaux projets que les enfants envisageaient pour leur commune.

Et là, les idées ont fusé : installation d'un hôpital, création d'un skatepark, organisation de nouvelles animations et actions de solidarité, ou encore des missions environnementales pour entretenir les bords de rivière...

« Les jeunes sont intéressés, impliqués et inspirés pour améliorer la vie dans leur commune, et ce dans tous les domaines de la société. C'est un réel plaisir de voir autant de motivation ! » se réjouit le maire Christian Féroussier.

La prochaine réunion aura pour but d'apprendre à mener à bien un projet, et ainsi de donner corps aux idées !

JARDIN PARTAGÉ

Le projet du conseil municipal des jeunes s'est concrétisé en février, avec le premier rendez-vous des adhérents pour commencer le jardinage sur le terrain derrière la salle des Aymards.

Les enfants, aidés par les agents du service technique, avaient mis à disposition les outils de jardinage. Les jardiniers ont ensuite préparé une première parcelle dans laquelle ils ont planté oignons, salades, radis, pois gourmands et pommes de terre. Mais surtout, une ambiance conviviale germe déjà dans les échanges entre les connaisseurs et les novices !

L'esprit écoresponsable était également bien présent : recyclage des bambous du fond du terrain en guise de tuteur, paillage des sols pour garder l'humidité ou encore récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage.

Les jeunes du conseil municipal rappellent que le jardin partagé a également pour objectif d'être un lieu de vie pour les habitants et prévoient de créer des moments conviviaux d'échange et de partage, autour du jardin. Les Fortunéens qui souhaiteraient rejoindre l'équipe des jardiniers sont invités à venir voir le site, et à se rapprocher de la mairie pour toute demande d'adhésion.

Les actions de la bibliothèque

L'ÉCOLE À LA BIBLI

La bibliothèque a proposé aux enfants des écoles une découverte de l'architecture de l'autrichien Hundertwasser. Dans ce cadre, ils ont construit un village très coloré avec des arbres sur les toits et des formes bizarroïdes. Dans la continuité de ces activités, lors de la dernière séance, nous leur avons fait décorer les trottoirs sous la mairie et l'école. Il n'a pas fallu longtemps pour que chacun s'empare d'une série de craies de couleur et applique la consigne : « dessinez ! ». La réalisation fut une réussite, mais il fallait se dépêcher pour voir le résultat, c'est le principe de l'art éphémère.



Œuvre éphémère réalisée par les enfants de l'école

EXPOSITION GURLHIE

Alphonse Gurlhie, vous connaissez ?

Il est né à Chandolas le 2 février 1862. Il s'installe à Beauchastel en 1905. Pêcheur, chasseur, piégeur, fabricant de filets de pêche, et peut être « un peu braconnier », Gurlhie est aussi artiste. Il sculpte, à base de béton et de fer, des animaux et personnages de toutes sortes, des chimères et bien sûr, son portrait.

Les « Amis de Gurlhie », association de Beauchastel, a la gentillesse de

nous prêter l'exposition qu'elle a réalisée pour perpétuer son souvenir. Celle-ci est accrochée aux cimaises de notre bibliothèque où elle sera visible jusqu'au 20 juillet. Un vernissage a eu lieu samedi 27 mai en présence de Christian Féroussier, maire de la commune, et de Jean-Marc Bresson, président des « Amis de Gurlhie ».

PERMANENCES

- › Mercredi de 10 h 30 à 12 h.
- › Jeudi de 14 h 30 à 17 h 30.
- › Samedi de 10 h à 11 h 30.

Pour bien fonctionner, une bibliothèque telle que la nôtre a besoin de bénévoles. C'est pour cela que nous faisons appel à de nouvelles personnes qui aimeraient s'impliquer, à quelque niveau que ce soit, et rejoindre l'équipe en place. Nous vous attendons !

Contact :
 bibliotheque@saintfortunat.fr
 Tél. 04 75 29 61 30
 Tél. 06 89 18 64 93



Exposition Gurlhie



Une chimère de Gurlhie

Les actions du CCAS au 1^{er} semestre



Après-midi des aînés

Le maire, Christian Féroussier, et Stéphanie Foubert, vice-présidente du CCAS, se sont rendus le 1^{er} janvier au matin chez les doyens du village M. Giraldon (101 ans) et Mme Merland (99 ans), afin de leur souhaiter tous leurs vœux pour la nouvelle année.

Depuis le mois de septembre et ce une fois par mois jusqu'au mois de mai, le CCAS a organisé pour les aînés (plus de 65 ans) des après-midi loisirs et jeux. Des jeux de sociétés et cartes sont à disposition. Pour information, si vous n'utilisez plus vos jeux de société, le CCAS sera ravi de les récupérer.

Nous faisons appel aussi à des intervenants afin de diversifier les activités telles que des activités manuelles, diaporama, formation aux gestes qui sauvent...

Lors des beaux jours, les boules sont de sortie pour de bonnes parties de pétanque.

La journée se termine par de bons goûters confectionnés par les bénévoles du CCAS.

Ces activités sont gratuites, sans engagement et sans inscription. N'hésitez pas à nous informer si vous souhaitez participer afin de vous envoyer le programme.



Formation aux gestes de premiers secours

Début février, le CCAS a proposé gratuitement, à tous les Fortunéens qui le souhaitent, des formations aux gestes qui sauvent. Deux séances ont été organisées avec une vingtaine de participants qui sont repartis diplômés et satisfaits d'avoir suivi cette formation. Suite à la réussite et à l'utilité de ces formations, le CCAS a décidé de reconduire cet événement en 2024.

La sortie des aînés a eu lieu mercredi 21 juin : ils ont découvert les calanques de Cassis, avec croisières en bateau, restaurant et visite de la ville en petit train.

Les après-midi « loisirs et jeux » reprendront mi-septembre.

LES ACTIONS ET LES ÉVÉNEMENTS PRÉVUS POUR LE SECOND SEMESTRE 2023, OUVERTS À TOUS

- > Samedi 8 juillet, la traditionnelle soupe au pistou avec le groupe « Musik'coll » à partir de 19 h dans la cour de la salle des Aymards.
- > Samedi 9 septembre, la « bombine » à partir de 19 h lors de la Fête du Village au City Park.
- > Samedi 14 octobre, la Fête de la Châtaigne dès 18 h sur la place du temple.
- > Dimanche 5 novembre, le casse-croûte campagnard dès 7 h 30 sur la place René Cassin.

Tous les membres du CCAS vous souhaitent un bel été et au plaisir de vous retrouver lors de nos prochains événements !

Stéphanie Foubert,
Vice-présidente

Cimetière des Moineries

L'ancien cimetière a connu de gros travaux en fin d'année 2022, pour la reprise des concessions abandonnées. Le syndicat intercommunal a lancé la reprise triennale de plusieurs concessions à perpétuité dans ce même cimetière : si l'une d'entre elles appartient à votre famille, et que vous souhaitez faire valoir vos droits, veuillez contacter la mairie.

Pour le nouveau cimetière, la procédure est un peu différente : en effet, les concessions ont été achetées pour des périodes de 15, 30 ou 50 ans. Légalement, 2 ans après la fin du contrat et sans renouvellement de la part des propriétaires ou des héritiers, le syndicat intercommunal est en droit de reprendre la concession intégralement. Nous souhaitons mener

cette réhabilitation du cimetière en bonne intelligence, c'est pourquoi nous cherchons les héritiers de plusieurs concessions afin de leur donner le choix : renouvellement du contrat ou reprise par le syndicat intercommunal.

En complément, des panneaux d'information sur les concessions en question seront placés pour une durée d'environ 6 mois. Passé ce délai, nous pourrons alors réputer les concessions abandonnées et elles seront de nouveau la propriété du syndicat.

Encore une fois, cette démarche permet d'augmenter la capacité du cimetière sans mener –pour l'instant– des travaux d'agrandissement très onéreux.

C'est pourquoi, les reprises de concessions abandonnées, lorsqu'elles sont confirmées, permettent d'avoir des emplacements supplémentaires. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie qui vous guidera dans votre démarche. Si c'est aussi un souci du SI des Moineries de préserver les emplacements libres à l'avenir, c'est aussi le souci des familles de perpétuer leur concession familiale.

Les membres du syndicat souhaitent également remercier les services techniques pour l'aménagement paysager réalisé aux abords du nouveau cimetière. Ce lieu de recueillement peut aussi être agréable à voir et à visiter.

Alice Bourry,
Présidente du SI



Fleurissement au niveau du parking

SIVU des Écoles du Riouvel

Depuis le début de l'année scolaire, les 75 enfants qui fréquentent les trois classes de l'école publique sont regroupés sur un seul site, celui de la commune de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux.

Différents échanges ont eu lieu en ce début d'année 2023 entre élus du SIVU des Écoles du Riouvel, suite à la demande formulée auprès des services académiques par les élus de Dunière-sur-Eyrieux de fermer l'école de leur commune. La fermeture sera effective pour la prochaine rentrée scolaire. Le Regroupement Pédagogique Intercommunal prendra ainsi fin à cette date. De ce fait, le SIVU sera dissous à la fin de cette année, soit au 31 décembre.

À partir de la rentrée prochaine, c'est donc la commune de Saint-Fortunat qui assurera le fonctionnement de l'école publique ainsi que des services périscolaires.

Les agents, Sandrine, Véronique et Marie-Anais, seront donc personnel de la commune à partir de septembre et continueront à effectuer les mêmes missions qu'actuellement. Les services proposés aux enfants et aux parents ne changeront pas, seul le nom du gestionnaire sera différent. Émilie reste la personne référente au secrétariat en charge des affaires scolaires, qui peut être contactée aux heures d'ouverture de la mairie.

Mais avant cela, cette année scolaire touchant presque à sa fin, nous souhaitons une bonne fin d'année aux élèves, aux enseignantes et au personnel de l'école, ainsi que des vacances d'été bien méritées.

À la rentrée prochaine !

Carine Aymard,
Présidente du SIVU

RENTRÉE 2023

Les inscriptions scolaires sont ouvertes pour la rentrée de septembre 2023.

Pour toutes inscriptions, merci de vous rapprocher de la mairie.



Sandrine Imbo lors des préparatifs du Carnaval

École primaire

Déjà le mois de juin, l'année est passée à vive allure... Nous avons travaillé sur les contes.

Au mois de février, nous avons défilé dans les rues de Saint-Fortunat.

Avec les bénévoles de la bibliothèque, nous avons réalisé un village à partir de petites boîtes en carton. Notre village miniature a été exposé à la bibliothèque et à l'école.

Nous nous sommes initiés au street art sur le parvis de l'école et de la mairie. Dernièrement, nous avons pu découvrir l'exposition de Gurhieh.

En février, les classes primaires se sont rendues au théâtre de Privas pour assister au spectacle de danse « Hôtel Bellevue ».

Pendant 6 semaines, nous nous sommes initiés au judo : tortues, crabes, éléphants et araignées sont venus à l'assaut de la salle de motricité.

Pendant l'ensemble de l'année, les élèves des trois classes ont bénéficié de séances de yoga, dispensées bénévolement par Olivia Raymond.

Le 3 mars, dans le cadre du projet « Arts en prêt », avec la participation de la DSDEN, nous avons rencontré Mengzhi Zheng, artiste travaillant sur l'architecture. Chaque classe a eu la



chance de le rencontrer et de construire des maisonnettes avec des boîtes en carton. Les élèves ont réalisé le village de demain. Celui-ci a été exposé à la bibliothèque de Saint-Sauveur-de-Montagut, puis le 26 mai un vernissage a eu lieu à la médiathèque de Privas.

En mars, en collaboration avec la gendarmerie, les élèves de CE2 ont passé leur permis piéton, et les CM2 leur permis Internet.

Le 5 mai, nous avons fêté les 100 jours de l'école : tour de 100 kaplas, 100 perles à enfiler, 100 problèmes de maths, 100 animaux à trouver, 100 secondes à courir... C'était une très belle fête ! On recommencera l'an prochain !

En mai, chaque CM2 a reçu un ordinateur offert par la CAPCA (Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche).

Chaque mardi après-midi, quand le temps le permet, nous nous rendons à la classe « Hors les murs ». Nous avons un cahier dans lequel les visiteurs nous écrivent, et nous prenons le temps d'y répondre. C'est très agréable de lire les petits mots et de recevoir des félicitations des gens de passage.

Le 29 juin, nous irons à L'Arche des Métiers au Cheylard nous initier à la science. Chaque classe pourra expérimenter 3 ateliers : programmation de robot pour les plus grands, bulles de savon...

Sandrine Nyitrai,
Directrice



Intégrale Boule de Saint-Fortunat

Lors d'une réunion en mars dernier, les membres de l'association se sont réunis au square Albert Reynaud.

Le président Denys Malleval a fait état de sa rencontre avec les clubs des Ollières-sur-Eyrieux et de Saint-Sauveur-de-Montagut, au sujet de la refonte des associations boulistes de la vallée, en une seule entité, qui serait créée en septembre 2023 : « Boule Lyonnaise de la Vallée de l'Eyrieux ». Compte tenu du nombre d'adhérents en diminution dans chaque club et des difficultés de création d'équipes pour représenter le secteur, ou organiser des rencontres officielles, la somme de 1 000 € par club constituerait l'apport de fonds propres à cette nouvelle entité.

Quelques questions restent sans réponse à ce jour, concernant la fusion des clubs, la mise en sommeil des clubs existants, les possibilités d'assurance des terrains dans chaque commune, etc.

Après discussion, la majorité des membres s'est prononcée pour un maintien d'une rencontre hebdomadaire sur le site de Saint-Fortunat. En effet, un grand nombre des adhérents ne se déplace pas sur les bouledromes des Ollières et de Saint-Sauveur en raison de leur âge ou de difficultés de santé.

De plus, les adhérents qui le souhaitent s'acquittent déjà d'une carte de membre auprès des clubs environnants, qui les acceptent volontiers, du fait de la disponibilité des terrains.

Vu les observations précitées, les membres du bureau :

- › s'engagent à maintenir en l'état, pour la durée minimale de leur mandat de 3 ans « L'Intégrale Boule Dunière Saint-Fortunat » ;



Qui tient ?

- › souhaitent recevoir les projets de statuts et les informations concernant la création du nouveau club bouliste regroupant les clubs de la vallée de l'Eyrieux ;
- › restent ouverts aux propositions d'adhésion d'un inter-club pour ses licenciés, avec participation financière ;
- › demeurent attachés à une activité hebdomadaire au square Albert Reynaud, pour la vitalité du village et le maintien d'une activité sportive et conviviale sur site, pour tous ses membres.

Le président informe les adhérents des prochaines rencontres interclubs prévues avec Malissard, Beauchastel Désaignes et les Ollières au cours de la saison estivale. Voir calendrier ci-contre.

PROGRAMMATION 2023

Rencontres interclubs au square A. Reynaud avec Les Ollières, Beauchastel, Malissard et Désaignes

Début des parties à 9 h avec repas ou casse-croûte

- › 7 juillet
- › 1^{er} septembre (but d'honneur)
- › 15 septembre

L'assemblée générale, suivie d'un repas, aura lieu **vendredi 6 octobre à 18 h** (square A. Reynaud).

Maraîchage Priou

BIENVENUE « AUX FRUITS ET LÉGUMES QUI POUSSENT ICI »

Originaire de la vallée de l'Eyrieux, oscillant entre Saint-Fortunat et Dunière, j'ai travaillé comme mécanicien pendant plusieurs années.

N'étant pas issu du milieu agricole, je me suis dirigé vers cette activité naturellement, car j'apprécie le travail en extérieur et suis autonome. De nature sociable, aidant et respectueux envers les gens et après avoir longtemps hésité et grâce au soutien indéfectible de ma femme Magali, je me suis lancé.

Mon magasin est situé quartier Reymondon à Saint-Fortunat-sur-Eyrieux. Comme le nom l'indique, tout est produit sur les terres en dessous du magasin.

Je vous propose des fruits et légumes de saison sans produit chimique.

Ma démarche est de proposer des produits naturels, des plans et graines achetés BIO, un circuit-court (ventes en direct), des paniers de saison avec possibilité de livraison dans les environs (voir conditions).

Vous l'avez compris, c'est ma propre production, je ne propose pas de revente.

Afin de créer une réelle confiance, je serai toujours transparent sur mon travail.

En complément de mon activité, je vends également des œufs plein air ainsi que de la transformation végétale telle que ratatouille, confitures et conserves artisanales...

Cela est possible par le biais de formations validantes suivies auprès de Vivarais Formation (spécialisé en agriculture et viticulture) et de la Chambre d'Agriculture.

Pour me contacter :

- › Facebook : **agri.nature07360** pour les ventes du jour et les horaires d'ouverture ;
- › Instagram : **agri.nature07360** pour la vie à la ferme ;
- › Google : **agri-nature07360** pour nous localiser et nous laisser un commentaire (positif, c'est mieux !) et les horaires d'ouverture ;
- › par téléphone au 06 84 30 44 37 : N'hésitez pas, à me contacter et/ou venir me voir.

En tout cas, ici c'est fait avec amour et passion pour transmettre de bons produits bruts ou transformés. Quand on ne part de rien, cela prend du temps, mais je m'améliore d'année en année...

Au plaisir de se rencontrer ou de se retrouver...

Amicalement,

Votre producteur,
Mickaël Priou



Nouvelle animation



Un festival explosif autour de l'eau et du sport extrême !

Nous vous attendons nombreux...

Pour l'achat des billets, rendez-vous sur **festival-pigeonnier.fr**

Honneur à Paulette Bourry



Paulette Bourry

Il est bon tout d'abord de rappeler qu'autrefois la montagne de Saint-Fortunat était peuplée d'innombrables familles qui travaillaient et vivaient de leurs productions agricoles. Mais voilà... à partir des années 1930-40, la société

se modernisa entraînant inexorablement la jeunesse vers la ville.

La désertification toucha lourdement la montagne de Saint-Fortunat.

Ainsi, la cohorte d'une bonne vingtaine d'écoliers descendant du Serre à la queue leu leu par un petit sentier s'amenuisa d'année en année...

À Suc, l'école, composée d'une quinzaine d'élèves dans les années 1930, se réduisit comme peau de chagrin dans la décennie 1940. C'est ainsi qu'en 1946, avec la réussite au certificat d'études des deux derniers élèves, l'école de Suc ferma définitivement ses portes. Parmi les deux derniers élèves se trouvait Paulette Bourry.

Cette vaillante et courageuse personne continua ensuite à vivre dans sa maison située au Perrier. Quelques moutons et un petit troupeau de chèvres lui

assurèrent un modeste revenu. Portant sous chaque bras un panier rempli de fromages et tommes de chèvre, Paulette effectuait elle-même les livraisons. Se déplaçant exclusivement à pied, le jeudi elle partait vendre sa production au marché de Vernoux et le vendredi on l'apercevait marcher le long de la route et venir à Saint-Fortunat livrer sa fidèle clientèle.

Les années passèrent et Paulette, la mort dans l'âme, dut se résoudre à quitter sa maison natale et partir rejoindre sa sœur et son frère dans le lointain Canada.

Particulièrement à l'aise à l'écrit, aujourd'hui Paulette aime nous conter ses jeunes années au cours desquelles elle emmagasina de beaux souvenirs.

Nous lui souhaitons une heureuse retraite qu'elle a amplement méritée.

Daniel Peyret

C'était il y a 100 ans...

Parmi les grands événements d'autrefois, un prestigieux mariage se déroula en 1923 à Saint-Fortunat.

Les beaux chapeaux chez les dames et les hauts-de-forme chez les messieurs étaient de sortie.

Les gens se massaient le long de la rue du Général Rampon pour apercevoir le mariage qui se déplaçait à pied, en rang et de manière solennelle.

Sur notre photo, le cortège arrive au carrefour de La Croix.

Ce jour-là, M. Pierre-Antoine Chareyre, domicilié à Saint-Fortunat, industriel, président des mouliniers de France, propriétaire des usines de soie de Saint-Fortunat, Dunière et Charmes, mariait sa fille Madeleine à M. Émile Toussaint, avocat et futur maire de Privas.

Parmi les invités, on remarquait la présence de son Excellence Leynaud, archevêque d'Alger, ami d'enfance de M. Chareyre.

Daniel Peyret



Mariage en 1923

Les centenaires du village : Maurice Vierne et Henry Merland

Christian Féroussier, maire du village, et Stéphanie Foubert, vice-présidente du CCAS, ont rencontré nos deux centenaires en mars dernier.

Hélas, à l'heure où nous écrivons ces mots, Maurice Vierne n'est plu. Il s'est éteint quelques semaines après son anniversaire le 23 mars.

Christian Féroussier et Stéphanie Foubert ont eu le privilège de lui souhaiter son centième anniversaire à l'EHPAD des Myrtilles à Saint-Pierreville où il résidait depuis plusieurs années.

Ensuite, ils ont rencontré Henry Merland à son domicile au Cellier qui a fêté ses 100 ans le 20 mars.

C'est toujours émouvant de pouvoir partager un moment de leur vie, car ces personnes ont vu le monde bouger, évoluer et se transformer.

En plongeant dans les souvenirs de Maurice Vierne et d'Henry Merland, c'est un bout d'histoire de la vallée de l'Eyrieux et du village qui se dévoile.

On n'a pas tous les jours 100 ans... Rappelons que la France compte plus de 30 000 centenaires. Maurice Vierne en a fait partie, tout comme Henry Merland qui coule des jours paisibles dans son village natal.



Maurice Vierne



Henry Merland

CAPCA : le tri sélectif

Vous avez été nombreux à exprimer votre mécontentement suite à l'enlèvement des bacs à roulettes de 400 litres sur notre commune.

Pour ceux qui avaient participé aux réunions de quartier en 2021, le point avait été évoqué sur la nouvelle organisation que la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) souhaitait mettre en place. Peut-être aurait-elle dû faire en début d'année une réunion avec les Fortunéens pour expliquer le pourquoi du comment de ce changement ?

Seuls quatre emplacements ont été fléchés : City Park et cimetière (déjà en place) puis quartier Rochaty et Chauvignon. Les élus prennent conscience du désagrément et sont en train de revoir leur position et leur façon de gérer les déchets ménagers avec le tri sélectif. Un cinquième emplacement est en discussion pour les administrés du centre-bourg et la possibilité de créer ces emplacements avec des conteneurs semi-enterrés, mais tout dépendra du coût financier.



Tri sélectif quartier Rochaty

Sport et culture : le Département accompagne les acteurs du territoire



Partenaire essentiel des associations, le Département a récemment réformé en profondeur les dispositifs départementaux existant jusqu'alors en faveur de la vie associative dans les secteurs du sport, de la culture, de la jeunesse et de la citoyenneté. Objectif : être au plus près des besoins et des attentes de ces acteurs de terrain. Le nouveau dispositif mis en place, « Atout Association »,

regroupe aujourd'hui deux nouveaux règlements d'aides financières, contre 15 auparavant.

« Atout Association » permet un soutien aux activités régulières ou ponctuelles des associations ; « Bonus investissement » vise à soutenir l'achat de matériel, y compris celui permettant la communication (maillots, ballons, matériel pédagogique, etc.).

Depuis plusieurs semaines, Christian Féroussier, vice-président en charge des sports, de la culture, de la vie associative et de l'attractivité du territoire, se déplace sur l'ensemble des cantons ardéchois pour présenter ce dispositif aux principaux intéressés. De nombreuses personnes y ont déjà assisté, leur assurant de profiter au mieux de cette précieuse aide départementale.

« Dans la même logique d'accompagner ceux qui font vivre et rayonner le territoire, le Département soutient la culture et les festivals et a par ailleurs adopté un nouveau dispositif destiné à soutenir les sportifs de haut niveau et les jeunes Ardéchois inscrits dans un parcours d'excellence et scolarisés hors de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De quoi développer l'attractivité du territoire et valoriser les talents ardéchois ! » précise Olivier Amrane, président du Département.

Zenbus : une application pour les bus de la vallée

Cette application existe depuis plusieurs années, et regroupe un grand nombre de réseaux de bus en France. Sur l'application pour smartphone, on retrouve la ligne E12 Le Cheylard – Valence / Valence – Le Cheylard.

On y voit son trajet, les horaires de passage estimés... Et on peut même voir le bus faire son trajet, grâce à la géolocalisation !

Ainsi, en cas de grève, ou simplement si on se demande « Est-ce que j'ai raté le bus ? », il suffit de se rendre sur l'application pour avoir la réponse.

C'est un très bel outil mis à disposition des habitants par la région pour faciliter le transport urbain et limiter l'utilisation de la voiture.



Débroussaillage aux abords des habitations

Notre beau pays est chaque année de plus en plus touché par les incendies. Afin de limiter les départs de feu proches des habitations, nous vous relayons un courrier daté du 21 mars 2023 de la préfecture de l'Ardeche sur le débroussaillage des terrains et abords des habitations pour assurer la sécurité des riverains face aux risques de feux de forêt et de végétation :

« Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans notre département. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement vers des territoires jusqu'alors relativement épargnés.

Aussi, il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou de ceux induits par les habitants eux-mêmes.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le code forestier (article

L.134-6) oblige les propriétaires situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis, garrigues, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé conformément aux prescriptions suivantes :

- › aux abords des constructions, chantier et installation de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ; le maire pouvant porter cette obligation à 100 mètres ;
- › la totalité du terrain si celui-ci fait partie d'un lotissement ;
- › la totalité du terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine (zone U) du PLU (plan local d'urbanisme) en vigueur ;
- › la totalité du terrain s'il fait partie d'une AFU ou d'une ZAC (association foncière urbaine ou zone d'aménagement concerté articles L.322-2 ou L.311-1 du code de l'urbanisme) ;

› la totalité des terrains si ce sont des terrains de camping ou de stationnement de caravanes.

Si les travaux prescrits ne sont pas réalisés par vos administrés, ils pourront être verbalisés conformément à l'article R.163-3 du code forestier. Les travaux seront alors exécutés d'office à leurs frais (article L.134-9 du code forestier) après une mise en demeure restée sans effet au terme du délai fixé.

Il en va de la participation et de la vigilance de l'ensemble des habitants ».



Finances publiques

Vous êtes nombreux à solliciter la mairie au moment de la déclaration des impôts, du règlement des factures locales... Depuis le 1^{er} septembre 2022 les services se sont réorganisés. Nous vous en rappelons ci-dessous leur nouvelle organisation.



NOS SERVICES SE REORGANISENT

A compter du 1^{er} septembre 2022, les trésoreries de Le Cheylard, Le Teil, Bourg-Saint-Andéol, Privas, Saint-Péray et la Paierie départementale se regroupent pour constituer le **SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PRIVAS**

Pour tout renseignement simple concernant vos impôts, vos factures locales ou vos amendes => FRANCE SERVICES (FS)

- MEYSSE : 1 Place de la Mairie – Tél. 04 75 52 53 74
- LA VOULTE SUR RHÔNE : 1 Rue Hannibal – Tél. 04 28 70 25 37
- LES OLLIERES SUR EYRIEUX : Le Bas Praries – Tél. 04 75 20 29 72



Pour tout renseignement concernant vos impôts => SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS (SIP)

- AUBENAS : 7 Ch. de la Bouissette – Tél. 04 75 89 21 00 – Mél. sip.aubenas@dgfip.finances.gouv.fr
- PRIVAS, antenne du SIP d'AUBENAS : 1 route des Mines – Tél. 04 75 66 12 00
- LE TEIL, antenne du SIP d'AUBENAS : 1 route des Mines – Tél. 04 75 66 12 00

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Vous pouvez également prendre rendez-vous sur impots.gouv.fr depuis votre espace particulier ou via la rubrique Contact et RDV ou encore par téléphone.

Vous pouvez également appeler le 0 809 401 401 (appel non surtaxé)

Pour tout renseignement concernant vos factures locales => SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SGC)

- PRIVAS : 1 route des Mines – Tél. 04 75 66 12 00 – Mél. sgc.privas@dgfip.finances.gouv.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

- LE CHEYLARD, antenne du SGC PRIVAS : 5 Rue de la République – Tél. 04 75 66 12 00

L'antenne de LE CHEYLARD n'est pas ouverte au public

Vous pouvez également prendre rendez-vous sur impots.gouv.fr depuis votre espace particulier ou via la rubrique Contact et RDV ou encore par téléphone.

Pour vos paiements en espèces ou par carte bancaire => BURALISTES AGREES

- PRIVAS : tabac Presse, 1 Cours de l'Esplanade
- PRIVAS : tabac Presse Intermarché, Bd de Paste
- PRIVAS : tabac Presse, 6 Place Victor Hugo
- SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT : Au Roy'Home, 3 Place de l'Horloge
- LE POUZIN : tabac, 10 Avenue Marcel Nicolas



État civil

ILS SE SONT MARIÉS

- › **Vincent BURLLOT et
Charline BOURGEOIS**
Le 22 avril 2023

ILS SONT NÉS

- › **Naya VENOUIL**
Le 16 janvier 2023
- › **Anaë DELTOUR**
Le 1er mars 2023
- › **Noah SANCHEZ**
Le 18 mars 2023
- › **Sheily CHAUSSINAND**
Le 26 avril 2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- › **Alice SEAUVE, née LAVERDURE**
Le 21 janvier
- › **Jean MONTORIOL**
Le 13 février
- › **Annie DUCROS, née HUGON**
Le 3 mars
- › **Maurice VIERNE**
Le 27 avril

Taxi Ambulance de la Vallée
24h/24 - 7 J/7

312 Route de Saint-Etienne
07360 Les Ombres-sur-Eyrieux

Tel : 04 75 66 20 90
Tel : 04 75 66 40 47
Fax : 04 75 66 96 88
sacem@taxiambulancedelavallee.fr

Communauté de Communes
Les Ombres-sur-Eyrieux - Saint-Privaste
Chères les Eaux

SARL G. GERLAND & Fils
765, chemin des pêchers
07240
VERNOLUX-EN-VIVARAIS
☎ 04 75 58 10 05
fcontact@groupe-gerland.com

Ets Jean Jolivet et fils
CARROSSERIE INDUSTRIELLE

Mr JOLIVET Vincent
Telephone : 04.75.65.23.88

5 Impasse de l'Aiguillon, 07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux

PIERRE BARBADO
7190 route du Pont de Charvèl - 07240 CHALENCON
Atelier : 82608 route de l'Egliseau 07300 BEAUVENE
04 75 24 32 01 ☎ 06 85 74 07 31
pierre.barbado@orange.fr

METALLERIE - SERRURERIE - FERRONNERIE
cristal de lais - porce-cargo - portail-automat - portail - porte-tôle - auto courants - serrure -
mobilier - ossule - verrière - plâtrerie - etc

SARL DUMOUSSEAU & FILS
Charpente - Couverture
Chalevion - 07360 SAINT-FORTUNAT/EYRIEUX
☎ 04 75 65 31 83 - 07 89 43 97 36
E-mail : cleaude.dumousseau@stfr.fr

chauffage fioul - bois - gaz - solaire
pompe à chaleur - climatisation - sanitaire

Renoit JALENQUES
07360 St-Fortunat-sur-Eyrieux
04 75 65 24 38
06 74 90 25 02

GARAGE LAFONT
Carrosserie Peinture-Mécanique-Vente Véhicule

☎ 04 75 67 28
lafont@orange.fr

07360 St-Fortunat-sur-Eyrieux

SARL Damien SOUCHE
Agregats
Livraison
Transport
301 route de Valence
07360 LES-CLAYRES-SUR-ENVEIX
☎ 04 75 30 66 82
06 71 34 13 02

MAXIME GANAHL
07 60 07 97 97
DUNIÈRE / EYRIEUX

taille raisonnée
abattages délicats
broyage
évacuation

ELAGAGE - TAILLE ET SOINS AUX ARBRES

RAMPA TRAVAUX PUBLICS
Spécialiste de la canalisation
Parc Industriel Rhône Vallée Nord - 07250 LE POULZEN
Tel. 04 75 85 99 99 - Fax. 04 75 85 89 02
www.rampa.fr

NICOLLET
● Chauffage
● Climatisation
● Energies renouvelables
380 rue Jean Moulin 07500 Guilhaumand Granges
☎ 04 75 40 32 30
www.nicollet-chauffage.com

AGUETTAS
AZ SATRAS
AZ REBOULET
AZ SJTP

www.groupe-aguettas.fr

Goudronneurs Ardéchois
Spécialiste de la voirie communale et privé
Anthony MOINS
☎ 04 26 53 03 53
07360 St-Michel-de-Chabrèze
anthony.moins@gmail.com www.goudronneurs-ardechois.fr

GEDIMAT
Thierry COUREY
725, route de Valence
07360 LES CLAYRES SUR ENVEIX
Recevez nous 06 53 08 99 99 | Tel. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 21 34

jpb
IMPRIMERIE
TEXTILE
SIGNALETIQUE
Depuis 1989
2799 route de Reynier
07240 Sillac
☎ +33 (0)6 07 83 01 58
jpb.auxil@wanadoo.fr

capifrance
Conseillère en Immobilier
et Viager
Estimation gratuite
Dominique DEJOURS
dominique.dejours@capifrance.fr
☎ 06 87 41 48 31

Cars de L'Eyrieux
votre partenaire transport pour vos déplacements scolaires, sportifs et associatifs

Ligne Cars Région E12 : **LE CHEYLARD - VALENCE**



04 75 29 11 15
www.galeo.mobi

Proxi **ÉPICERIE 7J/7**
Tél. 04 75 65 20 10

Du lundi au samedi
8h - 12h30 - 14h30 - 20h
Dimanche et jours fériés
9h - 12h30

Dépôt pain • Glaces • Fruits & légumes • Produits régionaux

Saint-Fortunat-sur-Eyrieux

Camping***
La Gare des Amis



115, route de La Gare
07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux
Tél. : 04 75 65 22 80
Portable : 06 25 04 43 34
lagaridesamisupfr.fr

RESTAURANT LE BISTROT

Rue Général Rampon
07360 SAINT-FORTUNAT SUR EYRIEUX
04 75 29 75 95

Le Hameau de la Mûre
GITES - CHAMBRES D'HÔTES - RÉCEPTION



04 75 41 77 77
06 75 66 54 36
bienvenue@lamure.com
460 Traverses de la Mûre
07800 Saint-Laurent-du-Pape
www.lamure.com

Restaurant Touristique
Cherbourg

Fermeture le mercredi
Service du midi du lundi au dimanche
Service du soir du jeudi au samedi (sauf juillet et août)

07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux
Tél. 04 75 65 23 61
restauranttouristique@sfr.fr

SARL NYITRAI

Menuiserie - Ébénisterie
1 Imp. des Reynards
07800 La Voulté sur Rhône
Tel: 04 75 85 32 60 menuiserie.nyitrai@icloud.com

IMPRIMERIE NOUVELLE
Laurent BULTEZ



S.E.E. CHAZAL
Maçonnerie
Charpente - Couverture



07360 Les Ollières sur Eyrieux • Mail : chazal.seec@pmail.com
www.chazalmaconnerie.fr • 04 75 66 31 85

Piombierie | Chauffage | Climatisation
VIGNAL
Energies



Z.A. La fouchetière 2 - 26250 Livron-sur-Drôme - Tél : 04 75 85 51 34

DEKRA

AUTO BILAN ARDECHOIS
07190 ST SAUVEUR DE MONTAGUT
Tél: 04 75 29 19 19

Railion Autos Services

Vente de véhicules neufs et occasions
Réparation toutes marques



2, route de Beauchastel
Z.A Grange Neuve
07800 La Voulté-sur-Rhône

Mail: railionautoservices@gmail.com
Tél : 04 75 62 00 91
ford-lavoulte-railion.fr

MONTAGUT
BTP

MAÇONNERIE - RESTAURATION - GÉNIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS - CANNALISATIONS - V.R.D.

Montagut Bâtiment Travaux Publics
325, route de Montagnat - 07190 St Sauveur de Montagut
Tel. 04 75 85 88 65
www.montagut-btp.com

INFINIT
BUREAUTIQUE

multifonctions noirs et couleurs
Solutions numériques
Connectiques réseaux



Site des Ollières Nord - 115 Rue Centrale (P.M.) - 07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux
Tél. : 04 75 62 04 94 / Fax : 04 75 63 51 58

Le Fournil Maison Palix

Médaille d'Or du Travail - 36 Ans d'expérience

Les Ollières sur Eyrieux ☎ 06 75 67 97 73 ☎ 06 87 76 16 09 Fermé le Jeudi



Un grand merci à nos partenaires financeurs pour leur participation ainsi qu'au photographe Fabrice Demurger

Autres crédits photographiques : Claude Fougeirol, Jacques Drogeat, Daniel Peyret, Patrick Marcoux, Freepik.

Horaires & infos pratiques

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- 📍 **Accueil physique : du mardi au samedi de 9 h à 12 h**
- 📞 **Accueil téléphonique : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h ; mardi et jeudi de 14 h à 17 h**

Les horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale sont réaménagés pour la période estivale du 4 juillet au 27 août, comme suit :

- > Mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h (fermeture mercredi et samedi matin) ;
- > L'accueil téléphonique reste, quant à lui, inchangé.

- 📞 Tél. 04 75 65 23 96
- ✉ E-mail : mairie@saintfortunat.fr
- 🌐 Site internet : www.saint-fortunat-sur-eyrieux.fr
- 📘 Saint Fortunat sur Eyrieux
- 📷 stfortunatsureyrieux

PERMANENCE DU MAIRE

- 📍 **Sur rendez-vous**

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

- 📍 **Du mardi au samedi de 9 h à 12 h**
- 📞 Tél. 04 75 64 70 81

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

- 📍 **Mercredi de 10 h 30 à 12 h.**
- 📍 **Jeudi de 14 h 30 à 17 h 30.**
- 📍 **Samedi de 10 h à 11 h 30.**

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

- **La Voulte -sur- Rhône**
- 📍 **Le vendredi matin de 7 h à 12 h**

INFIRMIÈRES

- Mmes SAUVAN-MAGNET, LOMBARD ET MAILLON
- 110 route de La Gare
- 📞 Tél. 04 75 29 19 68

OSTÉOPATHE

- Mme PERON
- 110 route de La Gare
- 📞 Tél. 04 75 64 40 86

PERMANENCE DES TRAVAIL-LEURS MÉDICAUX SOCIAUX

- CMS, pôle de La Voulte Sur Rhône : 1 rue Général Voyron - BP 10 07800 LA VOULTE SUR RHÔNE
- 📞 Tél. 04 75 62 46 10
- 📍 **Ouvert au public de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h**

MICRO-ACCUEIL / GARDERIE

- 📍 **Mardi, jeudi : Saint-Laurent-du-Pape, de 9 h à 17 h.**
- 📞 Tél. 04 75 42 87 08
- 📍 **Vendredi : Beauchastel, de 9 h à 17 h.**
- 📞 Tél. 04 75 42 92 65

MULTI-ACCUEIL

- 📍 **Du lundi au vendredi à La Voulte-sur-Rhône**
- 📍 **35 places de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30**
- 📍 **25 places de 12 h à 14 h**
- 📞 Tél. 04 75 62 46 60

RELAIS PETITE ENFANCE

- Mme Laetitia Paux
- 📞 Tél. 06 72 39 31 01

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les foyers en panne doivent être signalés en mairie ; rappelons que les lampes signalées défectueuses avant le mercredi seront remplacées au plus tôt par le Syndicat Départemental d'Électricité.

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

- 📍 **Le mardi matin à partir de 4 h 30**
- 📍 **Du 1^{er} juin au 1^{er} septembre : les mardis et vendredis**

COLLECTE CONTENEURS TRIS SÉLECTIFS

(papier, verre, plastiques, y compris les ordures ménagères), situés au niveau du parking du Cimetière, au niveau du City Park, au niveau de Rochaty et prochainement au niveau de Chauvignon.

- 📍 **Collecte hebdomadaire**
- 📞 **En cas de débordement les conteneurs, n'hésitez pas à contacter la CAPCA au 04 75 64 07 07 pour remédier à ces dysfonctionnements !**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA VOULTE / RHÔNE

Rue Albert Camus - ZI La Vignasse. *Les horaires indiqués sont sujets à modification pour améliorer le service.*

- 📍 **Lundi de 14 h à 17 h.**
- 📍 **Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**
- 📍 **Samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**
- 📍 **Pour les usagers professionnels : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 9 h.**
- 📞 Infos au 04 75 62 47 96

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT

« Le Moulinon » *Les horaires indiqués sont sujets à modification pour améliorer le service.*

- 📍 **Mardi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 17 h.**
- 📍 **Samedi de 9 h à 12 h.**
- 📞 Infos au 04 75 65 67 29



Agenda

JEUDI 6 JUILLET

à 20 h : Randonnée nocturne. Départ à l'ancienne gare de Saint-Laurent-du Pape.

SAMEDI 8 JUILLET

à 19 h : Soupe au pistou, à la salle des Aymards, organisée par le CCAS.

SAMEDI 22 JUILLET

à 21 h : MTI Music Tour, au City Park.

JEUDI 27 JUILLET

à 21 h 30 : Cinéma en plein air, au City Park.

SAMEDI 29 JUILLET

à partir de 10 h : Festival du Pigeonnier, aire de La Plaine, organisé par le Comité d'Animation Fortunéen.

New

JEUDI 3 AOÛT

à 19 h : marché nocturne et soirée moules/frites, de la place René Cassin à la place de l'Alambic.

MERCREDI 9 AOÛT

à 21 h 30 : Cinéma en plein air, au City Park.

LUNDI 14 AOÛT

à 19 h 45 : Soirée cirque, au camping « La Gare des Amis ».

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

à 14 h : Fête du Village et descente en caisses à savon, au City Park et route de l'Orangère.

SAMEDI 14 OCTOBRE

à 19 h : Fête de la Châtaigne, place du Temple, organisée par le CCAS.

VENDREDI 20 OCTOBRE

à 20 h : spectacle « Vivarium » dans les cadres des Envolées du théâtre de Privas, à la salle des Aymards, organisé par la bibliothèque et la CAPCA.

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

à 7 h 30 : Casse-croûte campagnard, place René Cassin, organisé par le CCAS.

SAMEDI 11 NOVEMBRE

à 10 h 30 : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

SAMEDI 18 NOVEMBRE

à 14 h : Concours de belote, à la salle des Aymards, organisé par le CCAS.

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

à 12 h : Repas des Aînés au Restaurant Le Bistrot, organisé par le CCAS.

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

à 14 h : Fête de Noël, à la salle des Aymards et place de l'Église.

+ d'infos :

saint-fortunat-sur-eyrieux.fr >
rubrique Agenda



La navette du marché de La Voulte-sur-Rhône les vendredis

DÉPART : 8 h 35 du centre ville – Retour : 11 h 30 en centre ville

› 7 JUILLET

› 21 JUILLET

› 4 AOÛT

› 18 AOÛT

› 1 SEPTEMBRE

› 15 SEPTEMBRE

› 29 SEPTEMBRE

› 13 OCTOBRE

› 27 OCTOBRE

› 10 NOVEMBRE

› 24 NOVEMBRE

› 8 DÉCEMBRE

› 22 DÉCEMBRE



Découvrez notre agenda

Disponible en mairie